Envoyé en préfecture le 24/11/2025
Reçu en préfecture le 24/11/2025
Publié le
ID : 056-215600396-20251124-101125_08-DE

Département du Morbihan
Arrondissement de Pontivy

Commune de LA CHAPELLE NEUVE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 novembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présent	Part au vote
15	8	13

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi dix novembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE NEUVE, légalement convoqués, se sont réunis en session ordinaire, dans la salle du Conseil de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame Le Maire et sous la présidence de Mme Hélène LE GARS, Maire. La séance a été publique.

Vote
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 2

Etaient présents : M.M. les Conseillers Municipaux : Mme BERNARDON-VIOLETTE Géraldine, M. CHAUVEL Bernard, M. GUILLEMETTE Ludovic, M. HURPEAU Stéphane, M. LAMOUR Sébastien, Mme LE GARS Hélène, M. LE MEITOUR Hervé et M. TEXIER André.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil – TEXIER André

Absent(s) excusé(s) ayant donné(s) pouvoir :
M. GOUËDIC Yann à M. GUILLEMETTE Ludovic
M. MENEZ Lionel à M. LE MEITOUR Hervé
Mme BORKOWSKI Marianne à Mme LE GARS Hélène
M. GOBE Florent à Mme BERNARDON-VIOLETTE Géraldine,
Mme MATEL Véronique à M. HURPEAU Stéphane

Absent(s) Excusé (s) :
Mme BELIN Solenn
Mme KAKOL Hélène

Date de la convocation : 04 novembre 2025.

Date d'affichage : 04 novembre 2025.

****

DELIBERATION N°101125-08 : QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Food truck**

  Nous avons réceptionné un courrier de Mme LE BIHAN Morgane de CAMORS qui souhaitait avoir un emplacement pour un food truck. Son projet consiste à commerciliser des plats traditionnels de la cuisine française. Je compte également revendre quelques produits d'artisans locauxcomme du fromage et du pain pour les communes dépourvues de boulangerie. Le concept serait de stationner une journée par semaine et de proposer deux plats du jour différents. Cette personne souhaiterait s'installer sur le parking de la salle polyvalente. Je pense qu'il serait préférable de l'installer sur le parking du cimetière car à la salle polyvalente il y a les enfants qui passent deux fois par jour et je ne pense pas que ce serait très judicieux. Il faut également faire attention car Caroline fait également de la cuisine traditionnelle. L'idéal pour que ce food truck puisse venir sur la commune serait le lundi car l'Eden Bar est fermé ce jour-là.

Envoyé en préfecture le 24/11/2025
Reçu en préfecture le 24/11/2025
Publié le
ID : 056-215600396-20251124-101125_08-DE

- **CAUE – Maison SAMSON**

On a fait venir le CAUE pour la maison, l'atelier et le terrain des consorts SAMSON. Selon le CAUE, il serait préférable de raser la maison. Elle va nous proposer deux projets dont un avec un petit collectif à la place de la maiso et du hangarqui s'aligneraient avec les habitations existantes et dans le deuxème projet, elle proposerait des maisons plus individuelles à l'arrière avec une liaison douce qui faliciterait le passage des enfants pour aller au complexe sportif.

- **Rapport boulangerie**

Je pensais faire un point sur le rapport de la boulangerie réalisé par la CMA mais sur le rapport on trouve plusieurs erreurs. On lui a donc renvoyé toutes les données pour qu'elle puisse faire les modifications.

- **Faux-plafond école publique**

Dans la classe des grands, la société GD Plaquiste a refait le faux-plafond avec installation de nouvelles lumiières pour un montant de 5 496.15 €.

- **Tables SM**

Nous avons réceptionné les nouvelles tables à la salle multifonction. Nous rencontrons un seul souci c'est que le chariot ne passe pas dans la porte. Une solution sera apportée à ce problème.

M. Stéphane HURPEAU, adjoint aux travaux et bâtiments

- En enlevant le faux-plafond à l'école publique, on a remarqué qu'il n'y avait pas d'isolations. DU coup, comme nous n'avons pas d'accès, il serait intéressant de voir si on pouvait faire une isolation par l'extérieur en découvrant une petite partie des ardoises et de la volige pour faire une insufflation.
  C'est à étudier d'abord pour le coût mais je pense que ça ne devrait pas être trop onéreux.
- Au niveau du cimetière, une partie a été engazonnée et le reste va suivre.
- Au niveau du jeu de boules, l'équipe de Chantier Nature et Patrimoine est intervenue pour refaire le bardage et le toit a été nettoyé.
- Au niveau du restaurant scolaire, plusieurs travaux ont été effectués dont de la peinture lessivable a été posée au niveau du couloir, du plafond de la salle polyvalente, une poutre dans la cuisine du restaurant scolaire et les vestaire. Un syphon a également été changé au niveau de l'évier de la salle polyvalente.

M. Ludovic GUILLEMETTE, adjoint au cadre de vie et sports

- La remise des prix du Concours de Maisons fleuries 2025 a eu lieu samedi dernier. On avait 8 participants. Certaines personnes se sont posées la question à savoir pourquoi elles n'étaient pas davantage. Certaines pensent que c'est parce qu'on passe 2 à 3 fois et d'autres pensent que c'est un manque de communication.
- Concernant le Concous de Noël depuis quelques années concernait les illuminations. N'ayant que très peu de personnes, la commission a décidé de changer et de partir sur le Concours du Plus Beau Sapin de Noël, Concours de la Plus Belle Photo de Noël sachant que la commune a installé un traineau qui a été confection par les jeunes de l'opération argent de poche cet été. Ce coucours sera voté par les administrés et il n'y aura donc pas de jury. Ce coucours se fera sur le réseau social Facebook de la commune.
- Nous prêtons à Baud Communauté le parquet en bois pour le prochain Festival L'Echappée.
- Coup de Cœur Arché. Le dossier est toujours en cours, ce projet est de valoriser les deux dolmens du Roh Du avec entre les deux dolmens un cheminement avec des bornes d'expériences expérimentales afin de voir la profondeur du sol, le panorama,… et un autre permettant de voir comment ils faisaient pour transporter les menhirs autrefois. C'est un projet qui est subventionné par la région à hauteur de 50%.
- Une projection a lieu à la médiathèque vendredi soir sur le film « Les oubliés de la belle étoile »
- Samedi matin, un atelier 2 tonnes sera organisé à la médiathèque par Thibault TAVERNIER de Baud Communauté. Les personnes qui souhaitent s'inscire peuvent le faire car il reste des places.
- La saison touristique vient de s'achever. Dans l'ensemble, les les acteurs du tourisme sont contents.
- Commémoration demain matin
- Le spectable de noël pour les enfants des deux écoles aura lieu le mardi 16 décembre à la salle polyvalente.

Pour copie certifiée conforme,
Maire, Hélène LE GARS

MAIRIE DE LA CHAPELLE NEUVE (Morbihan)